

# Entreprise GANAL Jean Jerôme

Couverture - Zinguerie - Chauffage Sanitaire - Maçonnerie Chaudronnerie - Tuyauterie

Bellevue - 71400 LA CELLE-EN-MORVAN Tél. 03 85 54 13 27 - Port. 06 07 76 16 31

# Sommaire

| Le mot du Maire 1                                    |
|--|
| Edito  |
| Hu fil de l'actualité3                               |
| Les Travaux 6  |
| Les caprices du temps                                |
| Jumpy Pare8  |
| L'école9   |
| La bibliothèque11                                    |
| Le camping les deux rivières : La surprise du Morvan |
| Les associations14                                   |
| Le Fun Car Club 14                                   |
| Le Club d'Animation 15                               |
| Le club Saint Werry 16                               |
| La Roseraie des Villages de France 17                |
| Le club des Moins, Jeunes de Roussillon19            |
| Bloc-Notes Municipal20                               |
| Etat Civil   |
| Infos & C. H   |
| Et si nous parlions des ordures ménagères            |

Le mot du Maire

Cette année encore, nous vous proposons, au travers de ce bulletin, une rétrospective des principaux évènements qui ont rythmé la vie de notre commune entre décembre 2011 et novembre 2012.

Merci à l'ensemble des personnes qui ont participé à la rédaction des articles et plus particulièrement à Madame Laurence Sébastien qui consacre beaucoup de temps à la réalisation de ce bulletin. En effet, elle a accepté, une nouvelle fois, de prendre en charge les étapes allant de la rédaction des articles municipaux à la mise en forme de l'ensemble du contenu.

Nouveauté 2013 : vous pouvez retrouver une version numérique de ce document sur notre site Internet : <a href="www.mairie.lacelleenmorvan.@wanadoo.fr">www.mairie.lacelleenmorvan.@wanadoo.fr</a>, à la rubrique : mairie – mairie-infosbulletin.

Ce bulletin est également, pour moi, l'occasion d'exprimer ma reconnaissance et mes remerciements :

- au personnel municipal pour son dévouement et son professionnalisme,
- aux membres des différentes associations qui permettent à notre commune de s'animer,
- ◆ aux promeneurs, visiteurs, spectateurs et autres convives qui permettent aux fêtes organisées à la Celle en- Morvan de connaître le succès,
  - ◆et enfin, aux annonceurs qui ont souhaité apparaître dans ce bulletin.

Grâce aux efforts budgétaires entrepris depuis 2010, la commune a retrouvé une situation financière stable, mais nous devons cependant poursuivre nos efforts pour la consolider.

A l'occasion de cette nouvelle année, je tiens à vous présenter mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux. Que 2013, vous apporte à vous, et vos familles, bonheur, santé et prospérité.

Le Maire, A.M.MARILLER





Une nouvelle année s'est écoulée. Nous allons retracer l'actualité de la commune, mais aussi vous présenter le camping, le nouveau parc de loisirs JUMPY PARC. Les associations qui l'on souhaité ont également fait une petite rétrospective de leurs activités de 2012.

Un grand merci à M NICOLAS qui a contribué à la rédaction de ce bulletin ainsi qu'à tous les annonceurs qui nous apportent leur soutien.

Bonne lecture à tous.

Pour les amoureux de la nature, notre commune regorge de jolis petits coins à découvrir au détour d'une promenade :





Etang des Juliens

Lavoir du Mizieux

En 2013, aura lieu un recensement du 16 janvier au 17 février. C'est Mme Véronique BOISARD qui sera notre agent recenseur. Merci de lui réserver bon accueil.



## Jacques PALLOT et Cédric VAUDELIN Agents généraux

Assurances / Particuliers / Entreprises / Banques
Placemements / Crédits / Prévoyance / Retraite

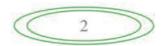
14, avenue de la République - 71400 Autun

Tél. 03 85 52 28 41 - 03 85 52 48 20 - 03 85 52 13 26

Fax: 03 85 52 35 96

Email: agence.pallotvaudelin@axa.fr

n°ORIA5 07014192 - 12066741



# Hu fil de l'actualité



La fin décembre fut mouvementée du côté de la météo. Heureusement, fidèle à la tradition, la troupe théâtrale de Mesvres venait le 8 janvier mettre de la gaieté en nous proposant une soirée très agréable et chaleureuse. Cette année c'est une pièce de François CAMPAUX, «les enfants de chœur» qui était interprétée. Cette pièce est la seconde pièce écrite par François CAMPAUX. Elle fut jouée la première fois sous le titre de « Madame on sonne » au

casino municipal de Nice. L'auteur a écrit cette pièce selon les règles du Vaudeville : des personnages qui ne devraient pas se rencontrer se retrouvent réunis. L'histoire : pour rompre la monotonie de sa vie conjugale, un homme d'affaires s'installe chez sa maîtresse. Son intimité est bien vite troublée par des arrivées inattendues. Tout d'abord sa fille Christiane qui a découvert l'adresse de sa maîtresse, puis son fils Jean-Pierre qui lui annonce ses fiançailles avec une jeune Camerounaise. Ce sont également sa femme et sa belle-mère qui sonnent à la porte de sa maîtresse. Cette pièce, mise en scène par M. Hervé CHARLES, superbement interprétée, a conquis le public.





Le public est venu nombreux

Le 17 février, le conseil s'est réuni pour la première fois de cette année. Les points importants de l'ordre du jour sont l'approbation des comptes administratif et de gestion 2011 ainsi que le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Concernant le compte administratif et le compte de gestion, les résultats sont les suivants :

> Section de fonctionnement :

dépenses : 569 874,79€
 recettes : 614 462,33€
 excédent : 44 587,54€

> Section d'investissement :

dépenses : 107 184,36€
 recettes : 318 345,44€
 excédent : 211 161,08€

Le résultat final, avec report des soldes antérieurs est :

➤ Excédent de fonctionnement : 50 782,62 €

➤ Excédent d'investissement : 66 887,69 €.

Le dossier du PLU, démarré depuis quelques années déjà, arrive enfin dans l'une de ses dernières phases. Le dossier d'arrêt établi par le bureau d'étude est approuvé par le conseil municipal qui constate que les remarques émises par la commission du PLU ont été sensiblement prises en compte. Il convient désormais de le transmettre aux divers organismes associés à la procédure, ainsi qu'aux services de l'état. Ces derniers disposent d'un délai de trois mois pour statuer sur le dossier. Si la préfecture l'accepte en l'état, l'enquête publique pourra être lancée.

Une subvention a été demandée dans le cadre de la réalisation de l'écoulement des eaux pluviales au Magny. Cependant pour pouvoir être subventionné, l'intitulé de ce projet doit être « aménagement des accotements ». Les travaux pourront ainsi être réalisés.

La réunion de conseil municipal du 13 avril 2012 sera consacrée en partie au budget primitif de 2012. Grâce à la vente du bâtiment de la Place et à une gestion rigoureuse, la situation financière s'est considérablement améliorée. En effet les travaux d'aménagements de la RD 978 et la création de trois logements à Bellevue avait engendré des dépenses importantes fragilisant l'équilibre budgétaire. Il convient de rester vigilant tout de même.

Pour 2012, la section de fonctionnement s'équilibre à 388.930 € et la section d'investissement à 84.257 €.

Il est décidé d'attribuer une subvention de 550€ à la coopérative scolaire, destinée aux cadeaux de Noël des enfants.

Les taux d'imposition ont également été discutés. Ils seront maintenus aux taux de 2011, à savoir :

\$\text{taxe d'habitation: 11,25 %}

🔖 taxe foncière sur le bâti : 17,41%

taxe foncière sur le non bâti : 44,56%

Cette année 2012 ont eu lieu les élections présidentielles et législatives :

- Pour les élections présidentielles, le taux de participation au 1er tour du 22 avril a été de 82,71% et de 83,96% au second tour du 6 Mai. A la Celle En Morvan, le résultat est le suivant : M. François HOLLANDE 51,83% des suffrages, M Nicolas SARKOZY 48,17%.
- Les élections législatives ont vu la victoire, dans notre circonscription, de M Philippe BAUMEL avec 53,78% des voix. Au niveau de la commune les taux de participation ont été de 40,85% au 1er tour du 10 juin et de 60,15% au second tour du 17 juin et le résultat a été : M Philippe BAUMEL 49,77% et M Jean Paul ANCIAUX 50,23%.

Rendez-vous incontournable du dernier week-end de mai, la fête de la Roseraie a connu cette année encore un vif succès. En effets les amoureux de la nature et des plantes peuvent trouver des rosiers, mais également toutes sortes de plantes ainsi que des artisans venus parfois de loin pour nous présenter leurs productions et créations.



≺Décorations de jardins

de jardins et cactées>



C'est en Juin que le hameau de Polroy a commencé à s'animer avec l'ouverture de JUMPY PARC, petit parc de loisirs composé de structures gonflables pour les enfants de 3 à 12 ans et proposant boissons fraîches, crêpes et gaufres. D'abord ouvert les week-ends, le parc a ensuite ouvert tous les jours en juillet et août, pour fermer ses portes début septembre.

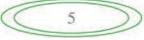
Entre le deux juillet et le deux août, quatre permanences du commissaire enquêteur, Mme GOUBARD, ont eu lieu pour recueillir les demandes et remarques concernant le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le projet était disponible et consultable sur le site de la commune depuis fin juin. Sur l'ensemble de ces quatre permanences treize personnes ont exposé leurs demandes. Après étude des remarques et suite à plusieurs déplacements à divers endroits de la commune, l'enquêtrice a émis un avis favorable au PLU. Les dernières démarches administratives peuvent donc avoir lieu.



Cette année la commémoration du 11 Novembre s'est déroulée avec une émotion particulière. En effet, cela fait 20 ans que Monsieur Lucien GAUDRY est le porte-drapeau de la commune. Le message a été lu en partie par une enfant de la commune, Marie SEBASTIEN (9 ans). Il est important que les générations à venir perdurent le souvenir des évènements marquants de notre histoire.







# Les Travaux

Voici les différents travaux réalisés en 2012 :

- \*Voirie
- \*Bâtiments communaux
- \*Sydel



Tout d'abord les travaux de voirie :

by pose de caniveaux et réfection de la chaussée en enrobé de la route du bourg à la mairie. Travaux réalisés par la CCA.

ravillonnage bicouches de la chaussée depuis la mairie jusqu'aux Ravatins, l'enrobé vieillissant était en effet très faïencé.

un effort financier important a été fait cette année pour parcourir l'ensemble de la voirie au point à temps

🕏 remplacement de 4 miroirs (à Beauvallon, au Magny, au Mizieux et à la Vèvre).





Concernant les principaux <u>travaux sur les bâtiments</u>, citons le remplacement des portes aux Ravatins, et la réalisation, toujours aux Ravatins, d'une cheminée extérieure pour le T5 afin de pouvoir y installer un poêle à bois.

Le SYDEL a procédé à l'enfouissement des lignes électriques dans le quartier de Bellevue.





# Les caprices du temps



Nous avons connu, depuis novembre 2011, où nous nous étions arrêtés, plusieurs caprices de la météo. Ce fut tout d'abord, le 16 décembre, la tempête provoquant chutes d'arbres et autres dégâts, accompagnés d'importantes chutes d'eau qui ont fait monter le niveau des eaux de façon soudaine. La montée des eaux a été rapide et a pris de court nombre de nos concitoyens. Des inondations ont eu lieu dans beaucoup de hameaux de la commune ainsi qu'au lotissement de Bellevue, recouvrant les prés, barrant les routes, l'eau s'invitant même dans les maisons.

Vint ensuite une vague de froid qui, à son tour en surpris plus d'un. Les températures sont descendues jusqu'à moins 15° par endroit et ce pendant une longue période. De nombreuses canalisations n'ont pas résisté. Les prés sur lesquels l'eau était restée ont pris des allures de patinoire. Les rivières se sont bordées d'épais cordons de glace qui sont restés longtemps accrochés aux rives.



Le soleil jouant sur les blocs de glace offre un spectacle magnifique.



Mais Dame Nature n'allait pas arrêter là ses caprices. Après un début d'été pluvieux qui a perturbé les travaux de fenaison, un orage de grêle très violent est venu s'abattre sur une partie de la commune. Des grêlons d'une taille imposante sont tombés ce 28 juin 2012. Nombre de toitures, vérandas et carrosseries de voitures, cultures également, ont été touchées.





# Jumpy Parc

#### Un parc de loisirs à La Celle En Morvan?

Cette idée venue à deux habitants de La Celle en Morvan, professionnels dans le domaine des fêtes foraines, a fait son chemin pour voir l'ouverture en Juin d'un petit parc de loisirs à Polroy. Si les démarches administratives ont été

> compliquées, la ténacité des gérants a été payante. Les structures gonflables, les bulles sur l'eau et l'élastique ont fait la joie des enfants,

> > qui après l'effort peuvent se restaurer.





Pour la saison 2013 le parc ouvrira le week-end et lundi de pentecôte. Ensuite, en basse saison, du 18 mai au 3 juillet, le parc sera ouvert de 14H à 18H30 le mercredi et week-end. En haute saison, du 06 juillet au 1er septembre, le parc sera ouvert tous les jours de 13H à 19H. Retrouvez plus d'informations sur notre site internet http://jumpyparc.fr/





L'école regroupe 2 villages : Roussillon-en-Morvan et La Celle-en-Morvan. Les enfants sont répartis au sein de ces 2 écoles en fonction de leur âge :

- de la toute petite section au CE1 (de 3 ans à 8 ans environ), tous les enfants vont à l'école de La Celle-en-Morvan et sont pris en charge par deux institutrices :
  - o Mme Isabelle Aubert, directrice, s'occupe de 20 élèves en classe de GS, CP CE1
  - o Mme Isabelle Laloy prend en charge les enfants de la Toute Petite Section jusqu'à la Moyenne Section. Cette année 17 enfants sont scolarisés dans cette classe. Elle est aidée d'Alice Carty.
- Du CE2 au CM2 (de 8 ans à 11 ans environ), 24 enfants sont accueillis à l'école de Roussillon en Morvan par Mme Isabelle Fralin.

Les 2 écoles travaillent chaque année sur un thème. Lors de l'année scolaire 2011-2012, le travail des 3 classes s'est axé autour du développement durable. A partir de ce thème, des manifestations communes ont eu lieu.

Tout au cours de l'année les enfants des deux classes de l'école de La Celle en Morvan ont pu réaliser différentes sorties et participer à diverses animations pour travailler sur le thème du développement durable :

- Travail avec le centre la Peurtantaine de Roussillon en Morvan pour travailler sur le bois et le développement durable
- Participation au salon du développement durable d'Autun
- Visite de l'appartement témoin de Saint Pantaléon (appartement écologique)
- Randonnée organisée avec Patricia (cantinière de Roussillon) pour travailler sur la nature et le développement durable

Plusieurs rendez-vous restent de plus incontournables pour l'école :

• Le marché de Noël

Cette année, il a eu lieu le 13 décembre sous le préau de l'école de la Celle en Morvan. Les enfants avaient fabriqué des objets qui ont enchanté les parents. Ce marché s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

• Le spectacle choral à l'église de Roussillon

Les chansons orchestrées par des instruments totalement fabriqués à l'aide de matériaux de récupération ont ravis petits et grands et ont été travaillées par les enseignantes et Christine Bouillot dumiste à l'école de musique d'Autun.

• Le spectacle de fin d'année intitulé « Tous avec le développement durable Lors de ce spectacle, les enfants ont présenté des danses et des scènes représentants les éléments clés du développement durable, à noter que la scène était entièrement décorée avec du matériel de récupération.

A l'issue de ce spectacle une kermesse a permis aux petits et aux grands de finir le reste de la journée à Roussillon en s'amusant. Enfin pour clore la journée un repas avait été préparé par les parents d'élèves.





De plus, tout au long de l'année, l'école vends des chocolats, des calendriers, des fleurs ce qui permet d'alimenter les coopératives des deux écoles et ainsi offrir des sorties ou spectacles aux enfants.

Grâce à toutes ses manifestations l'école à emmener tous les enfants à l'accro branche de Givry où ils ont passé une belle journée à travers les arbres et la forêt (pour rester dans le thème du développement durable).

L'équipe enseignante tient à remercier tous les parents d'élèves qui se sont investis dans tous ces projets ainsi que les municipalités des deux communes.

Un nouveau thème a été choisi cette année par les enseignantes il s'agit des contes traditionnels, chansons, ombres chinoises, théâtre devraient ravir petits et grands. De plus différentes manifestations seront mises en place par les enseignantes et les parents au cours de l'année....alors soyez au rendez-vous.





Les enfants ont fêté Mardi Gras à l'école



#### CELA S'EST PASSE EN 2012

#### **EN MARS**

Les créations manuelles étaient à l'honneur avec plusieurs ouvrages et objets prêtés par Mme Joëlle Rollot, qui a également animé, le temps d'un après-midi, un atelier vannerie. Un atelier pâte à sel était aussi proposé aux 16 enfants qui avaient répondu présents et qui se sont adonnés sans retenue au plaisir de triturer, malaxer et créer toutes sortes d'objets décoratifs.



Clément avec son panier

#### **EN AVRIL**



Cette année, Carine Largy, pour les adultes, et Lenny Charcosset, pour les enfants, furent les gagnants du Jeu de Pâques. Chacun remportant un lot en chocolat.

#### EN MAI

A l'occasion de la Fête de La Roseraie, la bibliothèque a fêté ses 10 ans !

Durant tout le week-end, une rétrospective depuis la création de la bibliothèque et une exposition sur les orchidées furent exposées. Un jeu-concours était également organisé où les gagnants se sont vus remettre, lors du café botanique, des entrées à des spectacles ou pour les plus jeunes au Jumpy Parc, mais également des livres, des petites plantes... Une vingtaine de personnes se sont données rendez-vous pour le café botanique où partage de livres et bonne humeur agrémenté de boissons et pâtisseries clôturèrent ce week-end.



#### EN JUIN ET EN SEPTEMBRE

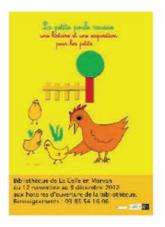
Dans le cadre des « actions mobilité », la bibliothèque a reçu deux groupes d'Autun fréquentant l'Association Familiale, Vie de Quartier et les Centres sociaux. Venant avec le transport à la demande, ils ont pu visiter la Roseraie et la bibliothèque. Chaque participant avait emmené pour le



repas du midi des plats à base de plantes comme la tarte aux orties ou des plats de leur pays natal (chinois, marocain..). L'après-midi fut consacré à la réalisation de fleurs en papier crépon et origami. Deux journées très botanique qui ont ravi aussi bien les grands que les petits!

#### **EN NOVEMBRE**

« La Petite Poule Rousse » une histoire présentée sur un carrousel et une exposition pour les petits.



Vous aimez les échanges autour des livres ? Vous souhaiteriez parfois tenir une permanence ? La bibliothèque recherche des bénévoles..

> HORAIRES D'OUVERTURE MARDI DE 16 H 30 A 18 H 30 MERCREDI DE 10 H 00 A 12 H 00 SAMEDI DE 10 H 30 A 12 H 00 bibli-la-celle@orange.fr

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous souhaite une très bonne année 2013!







# Le camping les deux rivières : La surprise du Morvan

Il y a presque 2 ans que nous avons repris le camping « Les 2 Rivières» à La Celle-en-Morvan.

D'origine Néerlandaise, nous nous sommes installés en France en 2001, dans l'Isère, où nous avons tenu un hôtel. Perry était cuisinier mais après quelques années il a voulu échapper au fourneau et travailler à l'extérieur.

Lors de la 1ère visite du camping nous étions tout de suite enchantés par le terrain bien soigné avec la possibilité de convertir l'ancien terrain de foot limitrophe partiellement en emplacements. Nous avons constaté pendant notre 1ère saison que le camping existant est, pendant la haute saison, trop petit et nous étions forcés de décevoir beaucoup de campeurs. Pendant l'hiver 2011/2012 nous avons monté, avec l'aide d'un architecte, un dossier pour obtenir un permis d'aménagement. Dans le permis d'aménagement nous avons prévu une extension du camping de 25 emplacements (il y aura 55 en total), la construction d'un bâtiment de stockage, un 2ème bâtiment qui peut servir comme espace d'animation, bar et snack.

Nous allons faire tous ces travaux au fur et à mesure pendant les périodes de fermeture.

Parce que le camping est fréquenté par des "vrais" campeurs avec la majorité en tente, nous n'envisageons pas d'installer des mobiles-homes ou chalets. Nous souhaitons garder l'esprit d'un camping d'autrefois avec des équipements modernes.

Si vous êtes curieux de voir les développements vous êtes la bienvenue au camping. Merci de vous présenter à l'accueil avant de faire le tour du camping, nous aimerions vous accompagner et faire votre connaissance.

Perry et Pauline Keesman



Camping Les 2 Rivières Le Pré Bouché 71400 La Celle-en-Morvan www.les2rivieres.com Tél. 03 45 74 01 38



Il fait bon passer ses vacances au camping des 2 Rivières.

## Les associations

### Le Fun Car Club





Le Club de Fun Car, sous la houlette de son Président Philippe GUICHARD, proposé une soirée « Poule au Riz », une journée agréable le 14 Juillet avec son jambon à la broche et bien sur la course de FUN CAR le 18 Août. Il fallait cette année encore trouver un terrain adapté pouvait recevoir l'aval de l'administration pour que la course puisse avoir lieu en toute sécurité. C'est donc au lieu-dit « Le Chêne » que amateurs de froissée se sont retrouvés.





Cette année, 3 pilotes ont été classés :

- Sylvain Gaudry 7 ème en spectacle,
- Cédric BORDNER 9 ème en spectacle,
- Jean Baptiste DAGNAN 6 ème en vitesse.



Le club remercie tous les bénévoles et l'ensemble de l'équipe pour cette belle saison 2012.

Rendez-vous pour la poule au riz le dernier week-end d'avril, le 14 juillet pour le jambon à la broche et en août pour la course.



## Le Club d'Animation

Cette année encore les bénévoles du Club d'Animation, sous la houlette de Michel GAUNET, président de l'association, ont œuvré pour pouvoir offrir un repas aux habitants de la commune de plus de 60 ans.

La première manifestation de l'année a été le repas en février. La bonne humeur est toujours au rendez-vous. Fin juillet, le méchoui rassemblant environ 80 personnes a également permis de passer une journée conviviale dans une joyeuse ambiance. Puis vint le mois de septembre où le club organise une brocante. Soixante-quinze exposants sont venus vendre une multitude d'objets en tous genres. Le beau temps étant de la partie les visiteurs sont eux aussi venus en nombre, la très grande affluence surprenant même l'équipe de bénévoles, ravie de ce succès.

C'est ainsi qu'au mois d'octobre un repas aux mets raffinés a pu être offerts à nos aînés. Malheureusement, la maladie a privé certains des plus fidèles participants de venir cette année. Les doyens de ce repas Mme Marie Thérèse BOURGOY et M Raymond LHOSTE ont reçu respectivement un bouquet et une bonne bouteille de vin.





Pour 2013 vous retrouverez ces incontournables rendez-vous de février, juillet et septembre. Guettez bien vos boîtes aux lettres pour retrouver les bulletins d'inscription.

Tous les membres du Club d'Animation vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013.





## Le club Saint Merry

L'activité de cette année 2012 s'est déroulée sur deux points forts, d'abord la soirée de théâtre courant janvier, laquelle sans publicité a réuni une soixantaine de personnes. Avec beaucoup de brio et son talent habituel, la troupe de Mesvres a su nous régaler d'une excellente comédie, et a obtenu son succès mérité. Cette manifestation est assurée conjointement avec la municipalité dont je remercie le concours.

Ensuite ce fut le voyage courant juin : cette année, finances obligent, nous avons visité le sud de notre département et plus particulièrement Paray le Monial et Charolles. Visite incontournable de la Basilique, suivi d'un aperçu de la Maison du Charolais avec dégustation, puis un solide et excellent repas avaient occupé la matinée, l'après-midi étant consacré à la découverte d'un musée et d'une taverne, il y en avait donc pour tous les goûts. Nous étions 45 personnes, de la Celle, de Tavernay notre partenaire, mais aussi de Cussy et d'Autun grâce au concours de la CCA.

Enfin, tout au long de l'année, le 3eme jeudi de chaque mois, nous nous réunissons pour jouer, cartes, scrabble... ou discuter. Un goûter agrémente l'après-midi.

Pour l'année 2013, une séance de théâtre est déjà retenue pour janvier avec le Troupe de Mesvres : « les portes claquent » sera la comédie retenue pour nous divertir... vous en serez informé en temps et en heure.

En juin, notre voyage, le 3eme jeudi, le contenu n'est pas encore défini la programmation est en cours.

Cette année nous étions 40 adhérents, alors, si vous êtes amateur de cartes, manille, tarots, belotte, scrabble... ou si vous voulez tout simplement passer un après-midi en compagnie... vous êtes les bienvenus.

## Bonne et heureuse année 2013

Le Président Michel Nicolas



## La Roseraie des Villages de France



La 13ème édition d'Art Fleurs en Morvan a été cette année encore un véritable succès. Pas moins de 1850 entrées pour ces deux jours de fête à la Celle en Morvan. Celle en Morvan est alors sous les projecteurs des medias locaux. Pour de nombreux visiteurs, ces rendez-vous deviennent incontournables.

De même beaucoup de réussite pour le 3ème vide grenier de la Roseraie.



Avec vous, je félicite les adhérents et les bénévoles pour l'organisation appréciée et réussie de la fête des fleurs et du vide grenier.

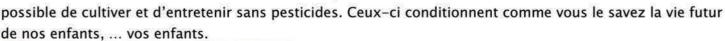
#### Le jardin

Vous pouvez participer à notre atelier jardinage, venez rencontrer Tony Dieu le jardinier ou les membres de l'atelier.

Notre jardin s'améliore chaque année, de nouvelles idées prennent forme et assure l'embellissement de votre Roseraie.

Nous avons installé une nouvelle table accessible à tous. Vers le bassin, l'aménagement met en évidence les plantes aquatiques qui filtrent l'eau naturellement.

Ce jardin agréable est entretenu avec les soucis du respect de l'environnement. Nous tentons de démontrer qu'il est





#### Informations

Un pesticide est une substance répandue sur une culture pour lutter contre des organismes considérés comme nuisibles. C'est un terme générique qui rassemble les insecticides, les fongicides, les herbicides, les parasiticides. Ils s'attaquent respectivement aux insectes ravageurs, aux champignons, aux « mauvaises herbes » et aux vers parasites.

#### Le jardinier

Jean Furati a assuré pendant plusieurs années le travail de jardinier, son autonomie, son sérieux et son esprit d'initiative ont été des atouts précieux. L'atelier jardinage a réalisé une partie des travaux de printemps avant l'embauche d'un nouveau jardinier. Début mars et pendant trois mois, Etienne Béthouart a assuré la suite. Il a ensuite interrompu son contrat pour suivre sa femme sur Dijon. Tony Dieu depuis mai assure l'emploi de jardinier avec sérieux et autonomie. Venez l'encourager et constater les résultats de son travail et de son initiative.

#### Le label quatre handicaps

La commission départementale, Tourisme et Handicaps et Romain Rigeaut, a validé ce label qui est révisé tout les quatre ans.

#### Les visiteurs

De plus en plus de visiteurs apprécient le calme et la beauté des lieux. Le livre d'or mis en place en août résonne d'éloges sur les facilités d'accès et sur le travail réalisé.

## Les ateliers organisation et communication

Nous avons besoin de vous pour un nouveau souffle et des idées nouvelles. Je vous donne les dates a retenir :

- Le vide grenier de la Roseraie le deuxième dimanche d'avril.
- 14ème Art et Fleurs en Morvan le dernier weekend de mai.
- AG de l'association le 25 janvier 2013 à 19h30 au Champ Rosé.

#### Un site internet est en préparation

Je vous présente une copie de la page d'accueil a partir de laquelle vous pourrez vous inscrire, être informé en temps réel.
Sur la page d'accueil 10 photos choisies par les membres inscrits
Des nouvelles de la roseraie mises à jour tout au long de l'année par l'atelier communication



#### Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2013.

NB : si vous voulez adhérer merci de nous contacter ou de venir à l'AG du 25 janvier 2013 partager la galette des rois avec nous



#### Le Jardin de l'école

Depuis 2 ans déjà, le jardin de l'école existe, des apprentis jardiniers découvrent les joies de semer, planter puis récolter.

Vous pouvez participer si vous le souhaitez, prenez contact avec l'institutrice Isabelle Aubert. La présence de jardiniers confirmés est vivement souhaitée.

## Le club des Moins Jeunes de Roussillon.





Le Club des Moins Jeunes de ROUSSILLON (aînés) informe qu'à compter de janvier 2013 (le 9 exceptionnellement pour la galette) fera ses après-midi goûter le 1er mercredi de chaque mois de 14h à 19h, et repas amicaux de mars, juin, septembre et novembre à 12h. Ce club cherchait une commune dynamique sur le plan associatif, géographiquement centré plus près d'Autun.

L'association qui se veut familiale compte une petite centaine d'adhérents qui opèrent particulièrement dans la convivialité et la joie de se distraire sur des airs de danses musette.

Elle est associée au Tarot Club Autunois pour les concours divers officiel de jeux de cartes. Pour les sorties, voyages et autres elle fonctionne également avec la FNACA et les cars MICHEL. Je voudrais dire aux habitants de la Celle que nous leurs réservons le meilleur accueil possible. Je voudrais dire aussi mes sincères remerciements à Mme Le Maire, Mme MARILLER pour son accueil chaleureux, sa compréhension et son ouverture d'esprit dans le domaine associatif, remercier aussi son secrétariat qui m'a ouvert ses portes avec une oreille attentive.

Habitants de La Celle, bienvenue parmi nous dans votre belle salle de Champ Rosé.

G. CAUMARTIN Tel. 03.85.82.77.91



## EUROVIA BOURGOGNE Secteur TRACYL AUTUN – LE CREUSOT

ZA de Bellevue - BP 79 - 71403 AUTUN

Tél: 03.85.86.92.00 - Fax: 03.85.86.92.09

TRAVAUX ROUTIERS – TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT – VRD – EAU POTABLE

# Bloc-Notes Municipal

#### Mairie de LA CELLE EN MORVAN « Le Champ Rosé » 71400 LA CELLE EN MORVAN

Téléphone : 03.85.54.10.69 Télécopie : 03.85.54.15.19

Email: mairie.lacelleenmorvan@wanadoo.fr Site Internet: www.MonClocher.com

ૹૹૹૹૹૹૹૹૹ

#### Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi de 15h à 19h Mercredi de 8h à 12h Jeudi & Vendredi de 15h à 19h

Permanence du Maire et des adjoints : sur rendez-vous.

ૹૹૹૹૹઌઌઌ

#### <u>Tarif locations des salles & gîtes</u>:

\* Salle verte: 70 euros le week-end

\* Gîtes: 60 euros la nuit

★ Champ Rosé :

• habitants de La Celle :

jusqu'à 80 personnes : 200,00 euros/week-end
de 81 à 160 personnes : 290,00 euros/week-end

• locataires hors communes :

jusqu'à 40 personnes : 240,00 euros/week-end
 de 41 à 80 personnes : 310,00 euros/week-end
 jusqu'à 100 personnes : 345,00 euros/week-end

ૹૹૹૹૹઌઌઌઌ

Ramassage des ordures ménagères : le lundi à partir de 5h, sauf les jours fériés.

#### Horaires d'ouverture de la déchetterie :

- \* Lundi toute l'année de 9h à 12h
- \* Mercredi, vendredi et samedi :

• du 1er avril au 30 septembre : de 14h30 à 18h30

• du 1er octobre au 31 mars : de 14h à 17h

ૹૹૹૹૹઌઌઌ



30 septembre

Bellevue

#### De décembre 2011 à novembre 2012

#### Naissances:

| Lily Juliette BONSEMBIANTE—VAILLOUD | 15 décembre | Milliore                |
|-------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Clara DUGARDIN                      | 24 décembre | Pâture du Chêne         |
| Mattéo Gabriel DECHAUME             | 19 janvier  | Les Corniauds           |
| Romain PRADAUX                      | 21 mars     | Les Ravatins            |
| Lilly Eva LEDUC                     | 11 août     | Lotissement de Bellevue |
| Maureen CORON                       | 27 août     | Les Juliens             |

#### Décès:

| Marcel Antoine PETITJEAN             | 14 décembre | La Celle |
|--------------------------------------|-------------|----------|
| Raymond Jacques LAGELEE              | 28 décembre | La Celle |
| Jeanne Emilienne ROLLOT veuve DAGORY | 18 avril    | La Celle |
| Lambert Jacob VAN DER HERBERG        | 21 avril    | La Celle |
| Marcel JOSEPH                        | 29 avril    | Autun    |
| Guy ROLLOT                           | 27 octobre  | Autun    |

#### Mariages:

Sébastien Jean Adrien PERREAU et

Albanne Céline Patricia BREMER GUINARD

Prisca Zoé TIROUFLET 15 septembre

Gilles Michel Roger DEMARZE et

Florence Nathalie DECHAUME 6 octobre





# Infos COH



LA CELLE EN MORVAN

#### Calendrier 2013

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la collecte des ordures ménagères aura lieu tous les **LUNDIS** à partir de 5h00 sauf les jours fériés.

En raison des lundis 1er avril, 20 mai et 11 novembre fériés la collecte des ordures ménagères aura lieu :

- Mardi 2 avril 2013
- Mardi 21 mai 2013
- Mardi 12 novembre 2013 à partir de 5h00

La collecte des encombrants (mobilier et objets ménagers) par l'association Emmaüs aura lieu <u>uniquement sur inscription téléphonique</u>:

- Jeudi 28 mars 2013
- Jeudi 25 juillet 2013 à partir de 7h30

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès des services techniques de la Communauté de Communes de l'Autunois 03 85 86 64 65.

Les inscriptions seront clôturées 1 semaine avant la date de passage de l'association Emmaüs.

#### NOTE D'INFORMATION VOYAGEURS

#### TRANSPORT A LA DEMANDE

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, le TRANSPORT A LA DEMANDE du réseau TEA Communauté de communes de l'Autunois, fonctionne du lundi au vendredi.

Les réservations par téléphone seront prises de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Les réservations pour les transports du lundi seront clôturées au plus tard le vendredi soir à 17h00

Numéro vert d'appel GRATUIT 0800 85 3000

#### Pour RAPPEL:

Les services de TRANSPORTS A LA DEMANDE en URBAIN fonctionnent de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 ainsi que de 18h30 à 19h30, du lundi au vendredi

Les services de TRANSPORTS A LA DEMANDE en RURAL fonctionnent de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, du lundi au vendredi

LES TARIFS au 1er JANVIER 2013

#### TAD urbain

Ticket 1.50 €, carte abonnement 20 trajets 27.00 €

#### TAD rural

Ticket 2.50 €, carte abonnement 20 trajets 45.00 €



# Et si nous parlions des ordures ménagères

L'automne est arrivé, les feuilles tombent, même les feuilles d'impôts. Les impôts locaux ont toujours attisé la sensibilité des contribuables, dame !! Ne sont-ils pas décidés par nos élus ?? Pas tout à fait, loin s'en faut. L'une des lignes de nos impôts fonciers suscite immanquablement les mêmes interrogations : tout ça ? ça correspond à quoi ? Mais à quoi ça sert de trier.... Vous avez deviné il s'agit de la taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères : les O.M.

A la Celle nous avons en matières d'O.M. mangé notre pain blanc (si je puis dire ainsi), il y a longtemps. C'était l'époque où le ramassage et le traitement se faisaient « entre-nous ». Les OM étaient collectées chaque lundi, puis stockées d'abord vers le pont du Chêne, puis sur la décharge de Polroy et enfin sur un terrain privé au-dessus du Chêne. Le traitement et l'élimination se faisaient par « incinération », enfin, bon, les OM étaient brûlées. Financièrement la commune avait institué une redevance dont le calcul était assez simple : le coût du ramassage à savoir les frais de transport + les frais de personnel, était divisé par le nombre de foyers ramassés compte tenu de la base d'imposition du foncier bâti des dits foyers.

Mais cela ne pouvait perdurer, les normes en matière de pollution, de traitements des denrées ramassées, l'obligation de faire disparaître les décharges mêmes contrôlées... la commune dut recourir à d'autres procédures. D'abord ce fut le transport des OM vers Bellevue à Autun, mais le système de broyage connut rapidement ses limites avec la pollution olfactive et visuelle. La commune d'Anost procéda alors au ramassage et au traitement sur la Nièvre. Enfin Autun pris le relais pour la collecte et le traitement fut transféré au SMEVOM. A chaque étape de l'évolution, la redevance augmentait pour arriver à une taxe pour tous, calculée sur la base d'imposition du foncier bâti sans qu'interviennent la composition du foyer, ses revenus, le poids ramassé....

Si on considère que la base d'imposition des revenus fonciers est majorée chaque année par l'Etat et que le coût du ramassage et du traitement est en hausse constante .... BOUM !!! le taux de la taxe ne peut qu'augmenter et depuis 2003, la tendance est en moyenne de 7 à 8 % l'an.

Interrogeons-nous sur cette hausse: il faut admettre que nous produisons de plus en plus de déchets et que ceux-ci sont de plus en plus délicats à éliminer. Certes, c'en est fini des machines à laver et des frigos en contre bas des talus le long des routes, des matelas éventrés à l'entrée des bois et des dépôts sauvages de toute nature. Désormais nous trions (enfin nous devrions trier) et confions le ramassage à la CCA. Mais le tri, aussi imparfait soit-il, ne devrait-il pas conduire à une diminution des déchets non recyclables, donc moins de traitement, donc moins de dépenses et plus de recettes dues à la vente des produits recyclés? de là une constance de la taxe?

Pour vous donner quelque aperçu du problème, voici quelques données chiffrées de l'année 2011. Ces informations m'ont été confiées par les services techniques de la CCA, que je remercie et sont issues du rapport annuel d'activités, document public.

#### Tonnage ramassé

Dans les sacs et containers : 6530 tonnes soit 4216 tonnes pour Autun (260 kg/habitant) et 2314 tonnes pour la campagne (258kg/habitant). Un foyer de 4 personnes, produit plus d'une tonne de déchets ramassés et traités. Dans cette tonne n'y aurait-il pas une part qui aurait pu être triée puis recyclée ?

#### Tonnage trié par habitant

Le verre : 34 kg par habitant

Le papier : 15 kg pour Autun et 29.9 KG pour la campagne Les emballages : 24 kg pour Autun et 13 kg pour la campagne **Globalement** : la CCA par le biais des déchetteries a récupéré : 334, 8 tonnes de déchets valorisés, soit :

47,3 tonnes de métaux nobles (acier et alu)

148, 6 tonnes de cartons et papiers

20.7 tonnes de briques alimentaires

80.5 tonnes de bouteilles plastique

32.7 tonnes de flacons plastique, et, non comptabilisés

332 tonnes de déchets vert

#### Autres collectes :

Textiles et chaussures (bornes Relais): 98.2 tonnes

Encombrant par la Communauté Emmaüs

Déchets toxiques : 17.4 tonnes Cartons professionnels : 182 tonnes

#### Notre déchetterie :

En 2011, 6153 visites pour 487 tonnes déposées soit près de 80 kg par visite.

Les végétaux : 136 T, les cartons 23 T, les ferrailles 110 tonnes et les non recyclables : 218 tonnes. Les gravats ne sont pas pris en compte.

#### Bilan global:

En moyenne sur l'ensemble, c'est 170 kg de déchets par habitant sont triés, recyclés et valorisés, le reste, 350 Kg étant traité puis enfouis. C'est cela qui coûte cher.

Ne pourrions-nous pas faire un effort, le compostage permet de limiter les déchets fermentescibles et de créer un terreau de bonne composition mélangé aux végétaux. (Des composteurs en bois de 430 litres pour 10 euros sont disponibles à la CCA: téléphone: 0385866465). La multiplication des points d'apports volontaires (4 sur notre commune), la proximité de la déchetterie, devraient nous inciter à diminuer nos sacs du poids de déchets recyclables. Surtout ne profitons pas des containeurs aveugles pour y jeter n'importe quoi.

Le ramassage et le traitement des OM coûtent pour 2011, 117 euros de la tonne auxquels il faut ajouter une taxe de 22 euros la tonne. Chaque jour 4 camions et 12 agents travaillent pour les OM sans compter la part non négligeable du travail administratif. Le tri ne fera pas diminuer ces prix mais seulement les quantités : la taxe augmentera donc moins vite

Les accords gouvernementaux dits de Grenelle Environnement, préconisent le calcul de la taxe par foyer en tenant compte du nombre de personnes au foyer, de la fréquence des ramassages et du poids des sacs déposés...

Beaucoup parlent de gestes citoyens, cela est certain, je pense plus simplement aux impôts locaux, lesquels étaient l'objet de mon propos pour lequel je sollicite votre indulgence. Bon tri et surtout les déchets qui ne coûtent rien sont ceux que l'on ne produit pas.

Merci à Lydie GUEUGNEAU, ambassadrice du tri, et à Julien BARNAY en charge de ce problème pour l'amabilité de leur accueil et leurs renseignements.

Michel NICOLAS





Bonne et Heureuse Année 2013

